

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

## AMENDEMENT

N° 9524

présenté par  
M. Mélenchon

-----

### ARTICLE 32

Supprimer l'alinéa 3.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

"Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

L'alinéa 3 prévoit que ""pour le calcul de la retraite de l'assuré remplissant les conditions d'incapacité permanente, l'âge d'équilibre est abaissé à l'âge atteint lors de son départ en retraite"". Nous sommes fermement opposé à ce principe d'âge d'équilibre. Nous demandons donc la suppression de cet alinéa. "